

COMMUNIQUE DE PRESSE N° AZES/DG/01/04/2022.

L'Agence des Zones Economiques Spéciales, AZES en sigle, Autorité de régulation, de suivi et contrôle des Zones Economique Spéciales en République Démocratique du Congo, informe le public que par sa Décision n°12/AZES/2022 du 20 avril 2022, le statut d'Aménageur octroyé à la Société STRATEGOS GROUP LLC, substituée par la Compagnie de Gestion de Maluku (CGM) a été retiré.

En conséquence :

- La Compagnie de Gestion de Maluku(CGM) ne peut plus prendre des engagements au nom et pour le compte de la ZES Pilote de Maluku ;
- Toute entreprise intéressée à s'installer dans la ZES Pilote de Maluku est priée de s'adresser directement à la Direction Générale de l'Agence des Zones Economiques Spéciales située au 7ème niveau de l'Immeuble des Anciennes Galeries Présidentielles, dans la Commune de la Gombe.

Fait à Kinshasa, le 21 avril 2022.

Auguy BOLANDA MENGA MOMENE

Chargé de mission

